



Plénière du 2 novembre 2021

Membres présents : MM. Serge BOURGEOIS, Jean-Christophe BRUNET, Dominique CLOCHARD, Nicolas COPERTINO, Renal COTTET, Éric CRÉMADES, Gérard DOYEN, Joël GAY, Philippe MASSONNEAU, Nicolas MILLET, Patrick MOREAU, Jamel KOUROGHLI, Jean Pierre SORIGNET, Yohann TEXIER, Christian VALDEC.

Membres excusés : MM. Laurent HURST, Jean-Christophe LAMONTAGNE, Johny MENANTEAU.

Membre absent : MM. Aurélien GRIZON, Bastien JAUNEAU.

Membre invité présent : M. Jean François DECHAUX (président de la commission du statut de l'arbitrage).

Invité absent : M. Didier MANDRAND (Président du club de LA JARRIE).

Membre invitée présente : Mme Pierrette BARROT.

Début de réunion : 19h00.

1. Approbation du procès-verbal n°5 du 28 septembre 2021.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Point sur les effectifs et sur les groupes observateurs/arbitres.

En date du 2 novembre 2021, l'effectif est le suivant : 2 arbitres nationaux, 23 arbitres régionaux et 115 arbitres départementaux.

À ce jour, les groupes ne sont pas tout à fait figés, il reste des promotions accélérées à venir. Celles-ci devraient prendre fin à la mi-novembre. Néanmoins les observations au rang ont malgré tout débuté.

3. Point sur les désignations.

Quelques chiffres :

Au 31 octobre 2021, 990 désignations d'arbitres départementaux ont été réalisées (moyenne de 9.43 désignations par arbitre, maxi 19-mini 1).



Malheureusement ce chiffre demeure insuffisant pour couvrir l'ensemble des divisions et des catégories allouées. La raison principale est le faible nombre d'arbitres pour atteindre l'effectif cible. Viennent s'ajouter à cela de nombreuses indisponibilités et des blessures occasionnées par le fait que les arbitres doublent (répétition des efforts physiques).

Une recrudescence des déconvocations après parution des désignations provoquent le mécontentement des clubs. Cela va contraindre la commission à prendre les mesures coercitives qui sont définies sur le règlement intérieur de la CDA (sanctions financières). Certains motifs évoqués, ne sont pas suffisamment motivés.

4. Retour sur l'examen théorique du 30 octobre 2021.

60 arbitres ont participé à ce test soit 52% des arbitres départementaux, les résultats seront communiqués lors des classements de fin de saison.

5. Préparation des rattrapages tests physiques et théoriques du 14 novembre 2021.

Ils auront lieu au siège du district (épreuves théoriques) et sur les installations sportives de ST GEORGES DES COTEAUX (épreuve pratique), le rendez-vous est fixé à 8 heures à SAINTES.

6. Courriers.

Pas de courrier.

7. Tour de table et parole aux invités.

Nicolas MILLET indique que le stage régional d'arbitres féminine se déroulera les 13 et 14 novembre à MARSAC (24). Coralie DAUTRICHE y participera. Il confirme également la mise en place pour le début d'année des échanges d'arbitres avec le district de la Charente comme indiqué dans le dernier procès-verbal du bureau de mardi dernier. Il confirme également qu'une 3^{ème} réunion décentralisée aura lieu le vendredi 7 janvier 2022. L'objectif sera de faire un point avec les arbitres sur la 1^{ère} partie de saison et de proposer un questionnaire EVALBOX. A la fin de celle-ci, l'UNAF17 offrira la galette des rois. Les lieux et l'horaire de cette réunion seront communiqués prochainement.

Gérard DOYEN, représentant de la commission départementale d'arbitrage à la commission de discipline, annonce une recrudescence des faits disciplinaires dans toutes les catégories.

Patrick MOREAU en l'absence de Johny MENANTEAU, revient sur la formation des arbitres promotionnels ligue qui a eu lieu vendredi dernier (5 présents, 3 excusés). Il a commencé à travailler sur ELVALBOX et proposera des évaluations de 30 questions pour les futures réunions.



C.D ARBITRAGE

Page 3

Jean-Pierre SORIGNET dresse le bilan des remplacements de dernières heures qu'il a dû opérer lors de ce mois d'octobre. Il précise qu'il n'a pas beaucoup de latitude en raison du manque récurrent d'arbitre.

Dominique CLOCHARD évoque la problématique de l'application du Pass sanitaire. Mme Pierrette BARROT lui a répondu.

La séance est levée à 22h15.

Nicolas MILLET
Le président de la CDA

Jean Christophe BRUNET
Le secrétaire de la CDA